

## Déclaration liminaire au CTL

Les agents de la DGFIP sont entrés dans une ère glaciaire : gel du point d'indice, gel du PPCR, gel du plan de qualification ministériel... Sommes-nous à la veille d'une extinction de masse ? Serions-nous les dinosaures de « l'ancien monde », voués à une inéluctable disparition ? Les annonces et discours accompagnant le programme gouvernemental « Action Publique 2022 » sont assez clairs. Ainsi, le 15 janvier dernier, M. Darmanin déclarait : « *Je pense qu'il faut que nous revoyions l'intégralité de nos missions de service public et qu'il y a des choses à faire* ». Il ajoutait que le gouvernement réfléchit à arrêter certaines missions « *parce que, peut-être, que ce n'est plus à l'État aujourd'hui de les faire* ».

Entre course à la réduction de la dépense publique et révolution numérique, nos services publics semblent promis à la destruction ; mais, suivant le principe de Schumpeter, où serait la création dans ce processus ? Elle serait à chercher du côté des entreprises privées de service, qui entendent récupérer nos missions (renseignement téléphonique, assistance des usagers...), du moins celles qui seraient rentables. Évidemment, tout cela aura un prix : un coût économique, car ces services seront payants et tous nos usagers ne pourront se les offrir ; un coût social, car les emplois supprimés dans la Fonction Publique ne seront pas recréés dans le privé ; un coût démocratique, car tous les citoyens ne seront plus égaux devant ces nouveaux services au public.

En bon manager, vous allez certainement nous répondre que le changement fait partie de la vie, qu'il faut savoir s'adapter pour survivre... Mais voilà, nous commençons très sérieusement à douter de la survie de nos services ! Nous subissons déjà l'Adaptation des Structures et du Réseau depuis plusieurs années, dans un processus qui ne semble pas avoir de fin, à part la nôtre. Nous le répétons : les agents veulent avoir une vision claire de leur devenir ! C'est un minimum, que nous réclamons toujours, histoire d'être certains qu'on ne nous bande pas les yeux sur le chemin vers l'abattoir.

Aussi, M. le Directeur, nous devons vous dire que nous avons été quelque peu agacés, quand nos collègues de Mazamet et de Gaillac nous ont rapporté vos propos quant au fait que vous n'étiez pas obligés de venir les voir, de leur donner les informations qu'ils demandent, et que vous étiez bien gentils de le faire quand même. Pour Solidaires Finances Publiques, il s'agit ni plus ni moins que du strict minimum ! Une forme de respect et de courtoisie, similaire à celle qui nous fait vous dire « bonjour » et « au revoir ». Pour votre prochain déplacement, nous pourrions soumettre aux agents l'idée d'apprendre ce petit refrain qu'ils vous chanteraient : « *Merci patron, merci patron / Quel plaisir de travailler pour vous / On est heureux comme des fous / Merci patron, merci patron* » (Les Charlots, *Olympia* 72, 1972).

Nous n'en ferons rien, car il est important de signaler que nous ne travaillons pas pour vous. D'ailleurs, nous en profitons pour vous rappeler que vous ne travaillez pas pour M. Parent ; et celui-

ci, ne travaille pas pour M. Darmanin. Nous n'irons pas au-delà dans notre énumération, car déjà tout se trouble. En théorie, nous sommes tous sensés travailler pour nos concitoyens. Quand on constate qu'entre autres annonces, M. Macron entend faciliter le passage du public au privé et retour (pantouflage et rétro-pantouflage), nous comprenons bien que ce ne sont pas les intérêts des usagers qu'il entend défendre, mais plutôt ceux des grandes entreprises privées.

Pour notre part, élus Solidaires Finances Publiques, nous continuerons à défendre les intérêts des agents, que nous représentons, et des usagers, pour lesquels nous travaillons en tant qu'agents.

Ce Comité Technique Local (CTL) doit aujourd'hui examiner la mise en œuvre de l'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous (APRDV) à Albi et Gaillac. A notre tour d'entendre le refrain sur l'offre de service multi-canal dans le plus grand intérêt des usagers ! Tout cela est bel et bon, mais avec quels moyens ? Nous constatons que l'accueil physique est toujours autant sollicité, voire plus encore lors de la dernière campagne d'Impôt sur le Revenu. Que vient apporter l'APRDV ? Rien... car la pratique visant à recevoir sur rendez-vous était déjà courante. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une opération de comm' auprès des contribuables, et de l'affichage auprès de la Direction Générale (DG) qui a, elle, bien autre chose en tête, puisque ce dispositif est supposé emporter « une réorganisation d'ensemble de l'accueil du service, tant au guichet qu'au téléphone » (cf. le bilan national fait lors du Comité Technique de Réseau du 30 janvier 2018).

Nous devons également étudier la rénovation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), et là, ô surprise, nous découvrons que le Tarn l'a « expérimenté » sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2017. Alors, restons prudent avant de parler de l'état du dialogue social et supposons que nous souffrons d'une amnésie collective vu qu'aucun de nos élus ne se souvient vous avoir entendu évoquer cette démarche... Mais, étonnons-nous cependant de cette fièvre expérimentatrice qui s'est emparée de nos directeurs ! Le TBVS, les nouvelles règles de mutations, le bilan de compétence... A croire que vous vous ennuyez ! Si vous avez encore un peu de temps, il serait peut-être judicieux de l'employer à soutenir les services au lieu d'en rajouter aux réformes et changements incessants. Rappelons en effet que le baromètre social dans notre DDFiP se dégrade depuis plusieurs années. Nous attendons aussi de découvrir le nouveau Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) pour savoir si les Risques Psycho-Sociaux (RPS) restent « maîtrisés », comme l'an passé, année sans recensement auprès des agents faut-il le préciser.

Nous évoquions notre amnésie... alors que vous semblez également en souffrir vous aussi. Auriez-vous oublié que le projet de fermeture de la Trésorerie de Dourgne n'a pas encore reçu l'aval de la DG ? Et pourtant, vous justifiez ainsi le gel de l'emploi de catégorie A et vous nous demandez de voter sur cette base. Décidément, tout va bien trop vite dans cette administration. A tel point, que nous pouvons assez logiquement nous douter qu'il s'agit pour vous d'anticiper la prochaine moisson de suppressions d'emplois. Et si on renversait l'idée ? Monsieur le Directeur, pourriez-vous nous indiquer quels autres emplois vous comptez geler et dans quels services ?

Enfin, et nous revenons à notre propos initial : la procédure de licenciement de Mme Galinier, chargée de l'entretien de la Trésorerie d'Alban, est une nouvelle preuve, s'il en fallait, des conséquences désastreuses du recul du service public en milieu rural.

En conclusion, Solidaires Finances Publiques appelle les agents à se mettre massivement en grève le 22 mars, pour défendre le service public et la Fonction Publique.